

---

## Second Concours - Session 2021

### Rapport de jury sur l'épreuve orale de sciences de la Terre École concernée : ENS de Lyon

8 juillet 2021

#### Données statistiques de l'épreuve

- Nombre de candidats : 6 ;
- Moyenne : 10,55 ; écart-type : 4,33 ;
- Note minimum : 5 ; note maximum : 16.

### 1 Remarques générales sur l'épreuve

L'oral de géosciences du second concours 2021 de l'ENS de Lyon consistait en 45 min d'oral, sans préparation préalable. L'interrogation était divisée en trois phases :

- une présentation au tableau sur un sujet large posé par l'examineur, entrant dans les notions que le candidat devait avoir abordé durant ses deux précédentes années d'études d'après les informations qu'il avait lui-même fournies ; en fonction des éléments présentés par le candidat, l'examineur se réservait le droit de poser des questions, d'approfondir un point, de revenir sur une notion ou d'initier une discussion ;
- l'épreuve se poursuivait par le commentaire d'une carte géologique fournie par l'examineur ; là encore, il n'était pas demandé une description exhaustive et intégrale de la carte, mais l'analyse d'une ou plusieurs portions, selon les réponses apportées et l'aisance du candidat ;
- enfin, la dernière partie consistait en une analyse de documents (graphe, données géophysiques, photographies de phénomènes ou d'objets géologiques), pouvant là encore conduire à une discussion sur certaines notions sous-jacentes au document.

### 2 Remarques spécifiques à chaque partie

Les candidats n'ayant pas tous les mêmes parcours d'étude, le jury avait connaissance des grandes thématiques vues par chacun au cours des deux années précédentes. La question de cours portait donc sur des sujets très larges ; les questions du jury lui permettaient d'évaluer la quantité et la qualité des connaissances du candidat sur tel ou tel aspect du sujet, et de réorienter la discussion quand le candidat n'apportait plus de réponse.

La maîtrise des notions s'est avérée variable selon les candidats, particulièrement faible chez certains des candidats qui avaient choisi les géosciences en mineure. L'aisance à l'oral est également assez disparate. Dans certains cas, le choix des termes lui-même est erroné. Le jury regrette que la majorité des étudiants cherchent avant tout à réciter un discours appris, ou à donner les « bons mots-clés », plutôt que de tenter d'exprimer et d'expliquer les notions demandées dans le langage commun.

L'analyse de cartes géologiques départage elle aussi des candidats réactifs, qui possèdent au moins partiellement la démarche propre à cet exercice et certains pré-requis

---

ou réflexes nécessaires : consulter et exploiter correctement la légende, connaître les notations ou les symboles conventionnels, orienter les terrains selon le tracé de leurs contours. . . et d'autres qui semblent n'avoir jamais regardé une carte géologique.

La dernière partie a également montré la disparité des candidats, qui dans l'ensemble manquent d'expérience sur cet exercice : mais si les plus aguerris en géosciences savent réagir devant le document et ont les notions qui leur permettent de l'exploiter, les autres ne vont pas plus loin que l'attribution du document à une case de leur maigre culture mais ne peuvent en donner une interprétation physique et géologique plus poussée. Dans certains cas, ils n'ont pas même le vocabulaire adéquat pour cette interprétation.

Ainsi, les candidats qui avaient choisi les sciences de la Terre comme épreuve « majeure » pour l'oral possédaient effectivement un bagage conséquent, et pour certains de bon niveau, dans cette discipline. Ceux pour qui cet oral comptait comme épreuve « mineure », au contraire, manquaient nettement, et parfois cruellement, de connaissances et de savoir-faire.